Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du FIE ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur leurs formations académiques, expériences, compétences et capacités démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission ;
- Les copies légalisées du diplôme et des attestations justifiant les qualifications et expériences professionnelles du consultant pour la mission :
- Un tableau de présentation des références de missions similaires faisant ressortir au moins pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) le nom du projet ainsi que le nom du bailleur du projet ; (ii) l'objet et le contenu de la mission ; (iii) les activités/services réalisés ; (iv) le nom, l'adresse et les contacts du client, (v) le pays de réalisation de la mission, (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (vii) le montant du contrat et (viii) toute autre information pertinente sur la mission réalisée.

Les attestations de bonne exécution des missions similaires réalisées accompagnées des pages de garde et de signature des contrats exécutés.*

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à l'article 71 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

La sélection se fera par comparaison des qualifications entre ceux qui se sont déclarés intéressés par la mission. Le consultant qualifié et qui totalise le plus grand nombre de références similaires sera invité à fournir une proposition technique et financière en vue d'une négociation.

Critères de qualification

Diplôme requis

Diplôme : BAC+5 au moins dans l'un des domaines suivants : développement durable, environnement, économie et planification du développement, gestion des projets, finance climatique ou dans des domaines similaires.

Expérience professionnelle dans le domaine de développement durable, environnement, finance climatique ou dans des domaines similaires :

Avoir au moins sept (07) ans d'expériences professionnelles pertinentes dans l'un des domaines suivants : développement durable, environnement, finance climatique ou dans des domaines similaires.

Expérience professionnelle dans le domaine de la planification ou de la gestion des projets :

Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de la planification ou de la gestion des projets.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission tous les jours ouvrables de 07h30mn à 16h00mn (heure locale) à l'adresses ci-dessous :

Fonds d'Intervention pour l'Environnement sis dans le quartier Cissin de Ouagadougou à 500m de l'espace culturel Jean Pierre GUINGANE côté sud.

- 11 BP 623 Ouagadougou 11 ; Tél. : (+226) 25 43 27 02 ; Email : fie.bf@fie-burkina.org
- 8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en trois (3) exemplaires (un original + 2 copies) devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 13/06/2025 à 09 heures 00 mn (TU) et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant individuel chargé de projet « Renforcement des capacités nationales pour améliorer l'accès au financement climatique ».

Le Directeur des Marchés Publics

Adama OUEDRAOGO